



©Ville de Vaucresson

INTERVIEW

VIRGINIE MICHEL-PAULSEN, MAIRE DE VAUCRESSON

Vice-Présidente de Paris Ouest La Défense (Pold) en charge du développement durable et du plan climat air énergie territorial (PCAET), Virginie Michel-Paulsen évoque les enjeux du territoire en matière d'environnement.

Pourquoi avoir pris en charge le développement durable ?

Cela s'est fait naturellement. Vaucresson est le poumon vert de Paris Ouest La Défense. Les espaces verts représentent plus des deux tiers de la superficie de Vaucresson, qui est la plus petite commune et la moins urbanisée du territoire.

Quels sont, selon vous, les enjeux en matière d'environnement ?

Notre territoire a besoin de signaux forts pour marquer

son identité en matière d'environnement. Les 568 000 habitants doivent comprendre et s'approprier personnellement des actions qui changent leur quotidien et leur apportent une plus-value. L'enjeu est de prendre des mesures précises, quantifiées, planifiées pour avoir un impact positif sur notre santé et améliorer notre cadre de vie. Au niveau de Pold, nous avons donc la volonté d'avancer concrètement sur trois axes : la rénovation énergétique des bâtiments,

les déplacements alternatifs à la voiture et la valorisation de la nature en ville.

Quels outils vous paraissent indispensables pour avancer concrètement au niveau du territoire ?

Pour réduire la consommation énergétique, le territoire a eu l'initiative de créer une agence locale de l'énergie et du climat. Cette structure permettra de fournir aux habitants un conseil indépendant et personnalisé pour les aider à rénover leur logement (subventions, aide au choix des entreprises...). Le deuxième axe est le développement du vélo : favoriser les déplacements alternatifs en vélo électrique, réaliser un maillage d'itinéraires sécurisés, créer une application pour trouver le trajet le plus sûr ou rapide à vélo

Enfin, pour le développement de la nature en ville, nous voulons créer un axe vert majeur, un lien global pour relier les 11 communes de Pold. Les habitants pourront ainsi se déplacer de parcs en jardins sur le territoire. La politique de l'arbre, la gestion de l'eau, l'aménagement des berges de la Seine, la végétalisation des espaces publics rentrent dans ce cadre.

Qu'est-ce que le PCAET ?

C'est le plan climat air énergie du territoire, un projet territorial de développement durable mobilisant tous les acteurs (entreprises, associations, citoyens, collectivités...). Il doit s'articuler avec celui de la métropole et le compléter. L'objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de

polluants atmosphériques, d'améliorer la maîtrise énergétique (soutien aux énergies renouvelables, rénovation de l'habitat) et d'être moteur de changements de comportements et de gestion sur le territoire.

Pold existe depuis un peu plus d'un an et demi.

Quel bilan en faites-vous pour l'instant ?

Le territoire permet de mener des actions d'envergure plus importantes qu'à l'échelle d'une ville. Dans le domaine de l'environnement, nous bénéficions de l'organisation et de la communication de Pold pour appliquer dans chacune de nos villes des actions concrètes avec plus d'efficacité, de rapidité et de pédagogie. Le partage d'informations crée une dynamique globale et permet de lever les freins locaux. Les villes les plus en pointe font bénéficier les autres de leur expérience avec un impact plus coordonné sur notre environnement. ©



Pold est l'un des
12
territoires
de la métropole
du Grand Paris.

Les propos rapportés n'engagent que leur auteur.